

Etiolement du Débat Public : Menace ou Opportunité en Contexte de Guerre au Burkina Faso

Emile Pierre BAZYOMO

Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

ebazyomo@yahoo.fr

Rayimwendé Rébécca SANKARA

Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

sankararebe@gmail.com

Résumé

La conception de l'espace public selon Jürgen Habermas fait de celui-ci le lieu de formation de la volonté politique, par l'entreprise d'un flux libre d'informations, de discussion et d'idées. C'est un lieu de discussion, un espace de débat contradictoire, le lieu où se déroule la vie de la cité. C'est un espace de publicité, entendu comme la diffusion des informations et des sujets de débat par l'entremise des médias (Habermas, 1997) ou en d'autres occasions. « Le concept d'«espace public» est intimement lié à l'exercice du débat public » (Baeza, al., 2005, p. 25). Il tient aussi sa raison d'être du contrat social qui lie les hommes dès lors où ils ont réalisé qu'il y avait plus d'intérêt à vivre ensemble qu'à demeurer dans l'état de nature. Sous le joug du terrorisme et de la lutte anti-terroriste au Burkina Faso, la société et les professionnels des médias assistent à un étiolement progressif du débat public à tel point qu'il devient légitime de se demander si cela est, en tout état de cause, une bonne option en contexte de guerre ? Cette recherche qui documente cet étiolement de l'espace public démontre qu'il est contreproductif si l'union sacrée des citoyens contre le terrorisme est une condition nécessaire au succès des armes.

Mots clés : Espace public, débat public, liberté d'expression, gouvernance publique, terrorisme

Abstract

Jürgen Habermas's conception of the public sphere positions it as the site for the formation of political will through the free flow of information, discussion, and ideas. It serves as a forum for dialogue, a space for contentious debate, and the arena where civic life unfolds. This public sphere is understood as a space of publicity, which involves the dissemination of information and discussion topics through various media (Habermas, 1997) and other channels. "The concept of the 'public sphere' is intrinsically linked to the exercise of public debate" (Baeza, al., 2005, p.25). Its existence is also rooted in the social contract that binds individuals together once they recognize that living in community offers greater benefits than remaining in a state of nature. Under the weight of terrorism and counter-terrorism efforts in Burkina Faso, society and media professionals are

witnessing a gradual erosion of public debate, raising the legitimate question of whether this is, in any case, a viable option in a wartime context? This research, which documents the diminishing public sphere, demonstrates that such a decline is counterproductive if the citizens' united front against terrorism is a necessary condition for the success of military efforts.

Keywords: Public sphere, public debate, freedom of expression, public governance, terrorism

Introduction

Le Burkina Faso, à l'instar de deux autres pays du Sahel, vit une crise sécuritaire qui menace son existence en tant qu'État. Depuis 2016, les attaques terroristes se sont multipliées et intensifiées instaurant un climat de suspicion et de méfiance ayant entraîné deux coups d'État en une année et des tensions sociales persistantes. Aux défis sécuritaires et humanitaires, s'ajoutent, sans qu'on ne sache s'ils sont la cause ou la conséquence des premiers, les défis de gouvernance.

Malgré la garantie par la Constitution du 2 juin 1991 et la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 des libertés d'opinion, de presse, on observe depuis 2022 une suppression progressive de la possibilité du débat public au nom de l'unité nationale et de la nécessité impérative d'une synergie d'actions contre l'ennemi commun. Cet étiollement progressif du débat public fait qu'il devient légitime de se demander si cela est, en tout état de cause, une bonne option en contexte de guerre ? N'est-il pas de nature à augmenter la vulnérabilité du pays si l'on partage « l'idée selon laquelle l'échange d'arguments contradictoires sur la place publique serait la condition de la démocratie, autrement d'une souveraineté exercée par le peuple – et non pas seulement par une élite de personnes compétentes ou privilégiées ? » (Foret, 2007).

Cette recherche interroge l'efficacité de l'idéologie de la pensée unique en contexte de lutte antiterroriste. Elle part de l'hypothèse que la stratégie de promotion de la pensée unique, même en temps de guerre, est contreproductive. Son fondement théorique repose sur le modèle systémique qui conçoit la communication comme un système complexe ouvert sur son environnement. Elle se fonde sur des entretiens semi-directifs avec les journalistes, chroniqueurs des grandes émissions de débats des médias burkinabè rencontrés à Ouagadougou.

Pour observer, analyser et comprendre les attitudes et comportements des acteurs des débats publics en contexte terroriste, nous avons privilégié une démarche qualitative. La présente discussion est organisée autour de trois axes principaux qui vont des enjeux du débat citoyen pour la gouvernance publique à l'efficacité de l'idéologie du contrôle intégral en passant par les représentations des acteurs des émissions sur le débat public.

1. Le débat public en coupe réglée au Burkina Faso

Les pouvoirs publics tirant leçons des travers de la liberté d'expression et de presse rencontrés pendant les magistères des régimes politiques précédents ont fait le choix d'un contrôle excessif de l'information. Ce contrôle se manifeste en textes, actions et paroles à l'opposé de la vision angélique des relations presse. En 2019, une révision du code pénal criminalise la diffusion d'information sur les théâtres des opérations militaires. Preuve que le contexte est particulier, la prise du décret n°2023-0475 du 19 avril 2023 portant mobilisation générale et mise en garde. L'article 8 de ce décret dispose que « les droits et libertés individuels et collectifs garantis par les lois et règlements, peuvent, dans certains cas, être restreints ou limités, conformément à la loi. Le 21 novembre 2023, grâce à l'adoption de la loi organique 041-2023/ALT, le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) passe sous le contrôle du Chef de l'Etat ; c'est désormais lui qui nomme son premier responsable qui était jusque-là élu par ses pairs conseillers. Désormais, le champ de compétence du CSC s'étend aux médias sociaux notamment les pages et comptes Facebook atteignant 5000 abonnés. De nouveaux pouvoirs répressifs ont été octroyés au régulateur qui peut perquisitionner, saisir du matériel et fermer des locaux, suspendre des activités, retirer des cartes de presse (Art.55 et 63). Le CSC s'est vu obligé d'imposer de nouvelles règles de conduite des émissions d'expression directe encore appelées émissions interactives en radiodiffusion ou à la télévision. Son communiqué du 6 septembre 2024 attire l'attention sur les points suivants : « la durée maximale de chaque émission d'expression directe est fixée à 56 minutes. Le temps d'intervention de chaque auditeur doit être équitablement réparti pour assurer une gestion ordonnée des interventions. »

Au nombre des conditions qui garantissent l'existence d'un débat public médiatisé, se trouvent en bonne place la contradiction et la liberté d'expression. Si cela apparaît comme un luxe dans le contexte actuel, c'est aussi à cause d'une part, du discours officiel et d'autre part, des menaces proférées par les défenseurs acharnés de la pensée unique. La liberté de la presse est gravement menacée par des actes d'intimidation, des enlèvements de personnes pour leurs opinions, des suspensions, retraits de licence, interdictions et de la censure directe ou indirecte de la part des pouvoirs publics qui invoquent souvent la sécurité nationale, l'intérêt public pour justifier les restrictions.

Traditionnellement, les journalistes ont pour mission d'informer le public de manière indépendante, de vérifier les faits et d'offrir une pluralité de points de vue. Or, lorsque l'information provient exclusivement d'une seule source, la diversité des voix et des opinions est compromise. Les narrations peuvent être biaisées, façonnées pour servir les intérêts de cette source plutôt que ceux de la société. Un directeur de publication s'indigne en décrivant la situation actuelle du journalisme sous le prisme des défis auxquels se heurtent les professionnels du métier,

« Depuis le 24 janvier 2022, les journalistes Burkinabè vivent dans une sorte de pensée unique où la liberté est devenue une chimère, où donner son point de vue peut vous conduire à vivre des conditions extrêmement difficiles, notamment la possibilité justement que vous soyez réquisitionnés pour aller au front, pour avoir dit ce que vous pensez » (I. Ouédraogo).

La liberté d'expression et de presse est devenue un luxe dans un pays menacé dans son existence. Le 20 octobre 2023, lors de la 10^{ème} édition du FILEP (Festival international de la liberté d'expression et de presse) le ministre en charge de la communication a fait la mise au point suivante :

« Il est illusoire de penser à une liberté qui puisse surnager dans un pays qui n'est pas libre. Il est illusoire de penser qu'on peut avoir une sorte de journalisme hors-sol qui peut survivre ou qui peut continuer à s'exercer

de façon normale dans les conditions d'un pays qui est en guerre. La première menace au Burkina contre la liberté d'expression et de presse, c'est le terrorisme ».

A côté de ces discours officiels prospèrent des prises de paroles plus virulentes et plus dissuasives qui imposent aux médias et journalistes des lignes de conduite à respecter.

2. Une chape de plomb bien réelle

La crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso pose des défis sans précédent aux journalistes, dont le rôle traditionnel est profondément bouleversé. Le journalisme évolue désormais dans un environnement caractérisé par la désinformation, la manipulation des faits et la polarisation des opinions, accentuées par l'influence croissante des réseaux sociaux numériques et la rapidité avec laquelle les informations, vraies ou fausses, se propagent.

En décembre 2024, 23 émissions de débats à la télévision et 17 émissions de débats à la radio ont été recensées dans la ville de Ouagadougou. Elle comptait aussi 41 émissions interactives ou d'expression directe au cours desquelles l'auditeur a la possibilité de donner son avis sur un sujet en discussion ou un sujet de son choix. Les Ouagavillois ont une préférence pour les sujets d'actualité (16 émissions) et de société (14). L'écoute de ces émissions dites d'actualité et de société dans la ville de Ouagadougou en juin 2023 montre que la majorité d'entre elles évoquait des problématiques de gouvernance publique. Les sujets relatifs à la gestion de la cité étaient les plus débattus sur les chaines de radiodiffusion et de télévision.

Depuis 2023, les choses ont radicalement changé et pour cause une dizaine de journalistes ou chroniqueurs ont été réquisitionnés sur la base du décret sur la mobilisation générale et la mise en garde ou enlevés parfois à la suite de la participation à ce genre d'émissions. Raisons évoquées, les propos tenus étaient soit contraires à la réalité vécue ou susceptibles d'affecter le moral des troupes sur le théâtre des opérations. Les médias ont été aussi directement mis en accusation par des militants se réclamant de la veille citoyenne, un mouvement proche des gouvernants. Au moment de cette enquête, 14 journalistes avouaient avoir reçu des menaces dans l'exercice de leur métier. Les différentes pressions

exercées sur les médias, les animateurs des débats ou des émissions d'expression directe les obligent désormais à s'autocensurer plus qu'il en faut. Les producteurs ou animateurs de ces émissions de débats ont été contraints de suspendre l'émission ou d'édulcorer son contenu. Les débats télévisés et les émissions interactives, qui devraient être des espaces de débat et d'information pluraliste, deviennent parfois des plateformes de relai des discours officiels, limitant ainsi la diversité des points de vue. Cette tendance à l'autocensure ne touche pas seulement les journalistes, mais aussi les citoyens, qui peuvent hésiter à s'exprimer publiquement par peur de représailles. Une attitude que la sociologue allemande Elisabeth Noelle-Neumann (1977) explique par le fait que les individus ont tendance à exprimer ouvertement des opinions conformes à l'opinion dominante. Ils ont peur d'être isolés ou marginalisés s'ils expriment des opinions qui vont à l'encontre de l'opinion publique dominante. Cette auto-censure crée une "spirale du silence" où les opinions minoritaires sont étouffées, tandis que les opinions dominantes sont amplifiées. Et comme l'écrit Noelle-Neumann, il y a même un effet de renforcement lorsque l'opinion dominante est renforcée à mesure que les individus conformes l'expriment ouvertement, créant ainsi une pression sociale accrue sur ceux qui ont des opinions dissidentes.

Le climat de méfiance et de contrôle sape non seulement la qualité de l'information et des débats publics, mais aussi la confiance du public envers les médias et les gouvernants. En limitant la circulation de l'information et en réduisant le rôle critique des médias, cette dynamique met en péril le droit du public à être informé et à participer au débat citoyen. Nombreux sont ces hommes de médias qui, aujourd'hui, reconnaissent presque à l'unanimité une automutilation dans la production des informations concernant l'actualité au Burkina Faso. Pour preuve les propos de ce rédacteur en chef : « Oui, malheureusement, oui, il faut le reconnaître, il y a de plus en plus d'autocensure dans les médias. Et notre rédaction ne fait pas l'exception. » (A. Tiemtoré).

Ainsi, parmi les professionnels de la communication certains estiment que le fait de ne pas divulguer une information, même si cela dénature la dimension éthique et déontologique de cette profession, relève du patriotisme :

« C'est difficile, mais c'est arrivé qu'on décide délibérément de ne pas

parler d'un certain nombre de sujets. Par moments, c'est arrivé où nous avons des informations souvent différentes de ce qu'on nous présente, même officiellement, mais qu'on décide de se taire » (A. R. Traoré).

Cette approche soulève également des préoccupations liées à la transparence et à la responsabilité des médias. En se censurant, les journalistes peuvent risquer de priver le public d'une compréhension complète de la réalité. Enfin, il est important de noter que cette autocensure, bien que parfois nécessaire, peut engendrer un climat de méfiance envers les médias. Si le public perçoit que les informations diffusées sont incomplètes ou biaisées, cela peut nuire à la crédibilité des médias et à leur rôle en tant qu'institution assurant une mission de service public :

« Aujourd'hui, nous avons un Burkinabè nouveau qui est allergique à la critique. Quand tu vas un peu contre ce qu'il veut, il oublie que non, il y a thèse et antithèse. On doit confronter des arguments pour trouver le juste milieu. C'est des gens qui fuient le débat. Tu t'alignes à ce que moi je veux ou je te fais la peau. Donc chacun protège sa peau » (A. Dao).

C'est le constat d'une dynamique préoccupante qui affecte le discours public et médiatique au Burkina Faso dans un contexte de crise. La phrase « un Burkinabè nouveau qui est allergique à la critique » évoque une transformation sociopolitique marquée par une intolérance croissante aux opinions divergentes. Ce phénomène de rejet de la critique peut être interprété comme un symptôme d'une société en quête de certitudes dans un environnement instable, où la peur des représailles domine les interactions sociales et politiques. L'autocensure, dans ce cadre, devient une norme plutôt qu'une exception. Avec la réquisition de certains citoyens notamment de chroniqueurs, la qualité des émissions a pris un coup, marquée par une réticence des invités à participer aux émissions de débats. C'est ce que confie un journaliste, chef d'édition sur la réquisition de certains de leurs invités,

« L'émission a pris un coup parce qu'après la réquisition de l'un de leurs amis, le dimanche qui a suivi, il y a au moins une dizaine de chroniqueurs

qui se sont désistés. Moralement, ça touche les équipes ». (A. R. Traoré, journaliste, chef d'édition).

La crainte des représailles affecte non seulement les chroniqueurs qui désertent les plateaux, mais aussi la qualité et la diversité des opinions exprimées.

3. Quid de l'efficacité de la stratégie

La stratégie de communication de guerre basée sur le contrôle absolu de l'information est-il efficace ? Pour l'évaluer, cette recherche a eu recours au bon vieux modèle AIDA (Attention, Intérêt, Désir, Action) inventé par l'homme d'affaires américain Elias Elmo Lewis (1898). Tous les voyants montrent que la stratégie et les actions de communication déployées contre le terrorisme ont attiré l'attention de millions de personnes au Burkina Faso et ailleurs dans le monde. L'opinion autorisée est diffusée et entretenue à travers les médias publics (RTB télé, RTB radio, AIB, Sidwaya, leurs relais en ligne), privés (obligés de s'aligner ou disparaître) ainsi que les réseaux sociaux numériques « des patriotes ». L'audience en ligne de ces médias acquis à la cause se porte même très bien si l'on s'en tient aux statistiques du tableau ci-après :

Tableau n°1 : audience de quelques médias sur Facebook

Médias	Audience sur Facebook
Rtb	1,9 million followers
BF1	1,1 million followers
Savane Tv	781 000 followers
Radio Oméga	1,8 million followers
Les Editions Sidwaya	170 000 followers
<i>Lobspaalga.com</i>	<i>159 000 followers</i>
LeFaso.net	791 000 followers

Burkina 24	1,2 million followers
------------	-----------------------

Source : E.P. Bazyomo, R.R. Sankara, Juin 2023

Pour capter l'attention du public cible et diffuser ses messages, la stratégie se sert également des comptes et pages des réseaux sociaux numériques des activistes patriotes qui enregistrent des fortes audiences comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau n°2 : audience des activistes pro-gouvernementaux ou « patriotes »

Activistes	Nombre en Juin 2024	Nombre en mai 2025
Rosalie Tarnagda	17 000 followers	43 000 followers
Ibrahima Maiga	799 000 followers	1 296 301 followers
Le génie de Bangreweogo	76 000 followers	85 265 followers
Anonymous Elite Alpha	1 570 followers	62 930

Source : E.P. Bazyomo, R.R. Sankara, 2024-2025

Les fortes audiences enregistrées par certains comptes et pages obligent à s'interroger sur la crédibilité des chiffres. La manipulation de l'information commence déjà par la manipulation du système de comptage des abonnés et des followers. C'est ce que le chercheur Cyriaque Paré a rappelé dans une communication faite le 7 février 2025 et diffusée sur Facebook.

« L'amplification d'une information, d'un contenu sur Internet peut relever d'une stratégie concrète d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs dans le but d'augmenter le volume du trafic ou la visibilité d'une tendance. Elle est dite inauthentique lorsqu'elle est l'affaire de bots et/ou de faux comptes ou de comptes hybrides (homme-machine). »

À priori, le nombre de contacts délivrés sur la cible (si l'on s'en tient aux chiffres) est assez impressionnant permettant d'affirmer que la stratégie a atteint un de ses objectifs. A-t-elle aussi suscité l'intérêt ? Les enjeux ont-ils été débattus ? Les promesses portées ont-elles séduit ? Les solutions proposées ont-elles suscité l'intérêt auprès des citoyens ? Deux faits majeurs accompagnent et favorisent l'étoilement de l'espace public burkinabè : la quadripolarisation¹ du pays et la montée en puissance des espaces médiatiques parallèles.

L'une des terribles victoires des terroristes sur le pays est sans conteste la division des citoyens entre patriotes et apatrides. Les discours de haine, de stigmatisation, de catégorisation des citoyens en « patriotes » et en « apatrides » portés par des officiels sont diffusés et entretenus sur les réseaux sociaux numériques. Le 30 mai 2023, Apollinaire Kyélem de Tambéla, alors Premier ministre, a offert du grain à moudre à cette idéologie ségrégationniste en donnant cette réponse à un député de l'Assemblée législative de transition qui lui reprochait d'avoir livré un discours non rassembleur :

« Je l'assume. Je n'ai jamais voulu rassembler tout le monde. Que ce soit clair. Les systèmes où un gouvernement rassemble tout le monde, c'est dans les royaumes et dans les empires. On se rassemble avec des gens qui ont les mêmes visions que vous, les mêmes objectifs pour la nation, pas avec tout le monde. [...] Ceux dont les intérêts sont contre la nation, nous les combattrons. »

La stratégie des terroristes consiste aussi à retourner les valeurs, les instruments et les jeux de la gouvernance publique contre le bon vivre-ensemble : les terroristes cherchent à dresser les confessions religieuses ou coutumières, les différentes ethnies, les régions, les unes contre les autres, et maintenant les burkinabè les uns contre les autres.

Cette nouvelle vision d'un Burkina partagé entre ceux qui approuvent les actions du gouvernement (les « patriotes ») et ceux qui les critiquent (les « apatrides ») est entretenue sur les réseaux sociaux numériques et dans la vie non virtuelle. La démarcation est physique et réelle au point de

¹ La vie publique burkinabè est, dans le contexte actuel de lutte contre le terrorisme, divisée en quatre pôles qui sont : le gouvernement et ses soutiens, les contempteurs du gouvernement, les groupes terroristes armés, les populations civiles et les forces combattantes.

déchirer les familles dans lesquelles certains membres se regardent désormais en chiens de faïence. Objectif donc atteint pour les stratégies de l’hydre terroriste. Ces trois groupes en lutte (le gouvernement et ses soutiens, ses contempteurs et les groupes terroristes) font souvent oublier la grande masse des Burkinabè qui paie le plus gros tribut et au nom duquel chacun semble se battre. Aux côtés des populations civiles non alignées se trouvent les forces combattantes qui n’ont qu’un camp celui de la défense de la patrie et de l’intérêt général.

C’est par communautés en ligne que gouvernants et contempteurs se livrent des batailles rangées. Pourtant, ces communautés sont des puissants véhicules des fake news, de deep fake, d’infox, de post-vérités et de propagande. L’espace public, ou ce qu’il en reste, est fragmenté en communautés numériques où règne la pensée unique distillée par les web activistes qui apparaissent comme les leaders d’opinion du 21^e siècle. Ils agissent comme de véritables gourous dans leurs communautés où les commentaires contraires sont bannis et interdits.

Le concept de « followers » utilisé pour désigner les personnes qui suivent un compte sur un réseau social exprime le risque de conditionnement des membres des communautés qui sont sous l’emprise des leaders. Ce tribalisme post-moderne symbolisé par l’appartenance à des groupes choisis (Guillou, 2008) sous perfusion propagandiste est un autre obstacle qui rend illusoire l’union sacrée des burkinabè contre le terroriste.

Le contrôle gouvernemental de l’information et de l’espace public produit deux types de conséquences qui remettent en question la stratégie de communication adoptée : le développement de sources alternatives d’information qui échappent audit contrôle et l’éclolement progressif de la crédibilité des médias officiels. Le gouvernement a fait le choix de ne communiquer que sur les succès des forces combattantes. Il fait un blackout total sur les situations de défaites. Il ne communique plus sur le bilan des pertes côté amis. Il a aussi arrêté de décréter des deuils en mémoire des soldats tombés sur le champ de bataille peu importe le nombre.

Tous les médias émettant à partir du Burkina Faso ont été sommés de respecter scrupuleusement cette ligne rouge. Des responsables de médias ont fini par convenir avec le gouvernement le 14 mai 2025 d’un « pacte des médias burkinabè pour une communication de guerre contre le

terrorisme et pour la reconquête du territoire national ». Ce pacte dont le caractère inclusif et participatif est sujet à caution au regard de la qualité et du nombre des signataires arrive après l'arrestation du président et du secrétaire général de l'Association des journalistes du Burkina (AJB) pour des déclarations tenues au cours de leur assemblée générale. Cet appel insistant à la pratique du journalisme de communication est une pure et simple arnaque dénoncée par Mathien depuis 2001 : « si pour définir le cadre de l'activité journalistique, on se réfère au concept de « paradigme », celui qui nous semble toujours le plus approprié, est le « paradigme du journalisme d'information » car il demeure son contexte référentiel. » La pratique d'un journalisme de communication est l'un des meilleurs moyens pour détruire le pacte de confiance entre les journalistes et leurs mandants que sont les citoyens. La relation de confiance entre les journalistes et le public qu'ils servent repose essentiellement sur les piliers de l'honnêteté, l'indépendance et du respect de la vérité.

Le verrouillage de l'information et de l'espace public constraint les citoyens à développer d'autres initiatives pour s'informer ou informer. Le journalisme alternatif du reste tire sa raison d'être de la critique de la couverture de l'actualité par les médias traditionnels. Il veut offrir une information plurielle, diversifiée et non contrôlée. Par lui, les citoyens participent à la production et la diffusion de l'information pour barrer la route à la désinformation. C'est ce que l'on observe en grandeur nature au Burkina Faso avec le développement de comptes et de pages des RSN des activistes contempteurs du gouvernement. Ils enregistrent tous une progression sensible en moins d'un an comme le montre le tableau suivant. Cette progression est d'autant plus contreproductive pour les gouvernants que sa nocivité se trouve dans le fait que les informations de ces comptes et pages se partagent clandestinement. Un communiqué du ministre de la sécurité en date du 7 avril 2025 a rappelé les sanctions prévues dans le code pénal et « invité les citoyens à s'abstenir de liker, de commenter dans le but de soutenir ou de partager ses contenus nuisibles à notre vivre-ensemble. »

Tableau n°3 : évolution des audiences des quelques activistes contempteurs du gouvernement

Activistes	Nombre en juin 2024	Nombre en mai 2025
Aminata Rachow	31 000 followers	50 000 followers
Alassane Conombo officiel	108 000 followers	196 850 followers
Henri Sebgo	87 000 followers	108 587 followers
Naim Touré	241 000 followers	311 000 followers

Source : E.P. Bazyomo, R.R. Sankara, 2024-2025

Ces web activistes qui agissent en dehors du pays, en usant pour certains de pseudonymes, ne tarissent pas d'initiatives numériques pour faire entendre leurs voix. Parmi elles, on peut citer l'animation de directs, la création de chaines WhatsApp, une télévision en ligne dénommée « Burkina débats », des comptes Télegram, etc. Ils y traitent des sujets qui sont interdits dans les médias traditionnels. On y trouve des vidéos de propagande publiées pour contester celles diffusées par les médias traditionnels et les pages des soutiens du gouvernement. Ces images et vidéos viennent pour contredire les contenus des émissions « Les nouvelles du front », « Questions majeures » de la télévision nationale. Les partisans de cette stratégie de communication semblent se satisfaire des importantes audiences qu'enregistrent les émissions unicolores et univoques. « 88% des téléspectateurs pensent que « les nouvelles du front » reflètent la réalité sur le terrain de combat. » (Ouedraogo, 2024) L'idéologie de la pensée unique, l'ostracisme, la couverture partielle et partielle de l'actualité érodent progressivement la confiance du public envers les médias utilisés dans le cadre de la stratégie gouvernementale de communication de guerre. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à observer comment systématiquement de plus en plus de personnes ont recours aux pages et comptes alternatifs « apatrides » ou les médias internationaux bannis tels RFI et France 24 pour vérifier la crédibilité des informations qui circulent. Ces médias internationaux et ces comptes dits apatrides apparaissent comme des médias de référence reconnus pour leur

rigueur, leur sérieux et leur influence dans le domaine de l'information parce qu'ils ne sont pas sous le contrôle gouvernemental. Ils font autorité en dépit de leur bannissement. Ils ont acquis cette surqualification surtout à cause du fait que les médias officiels ont été pris des fois en flagrant délit de diffusion d'images ou d'informations éloignées de la réalité sur le terrain entachant ainsi le contrat de confiance qui les lient avec leurs publics. En brisant ce pacte de confiance, les médias sous contrôle ne sont plus crédibles ; ils deviennent de moins en moins efficaces pour, non pas flétrir l'opinion, mais pour obtenir des citoyens qu'ils agissent ensemble pour l'intérêt général. Au total, l'union sacrée des burkinabè autour des forces combattantes pour vaincre l'hydre terroriste n'est désirée ni dans les discours encore moins dans les actes au quotidien.

Conclusion

En décembre 2018, une cargaison de 32 conteneurs de charbon fin de la société minière IAMGOLD Essakane est saisie pour soupçon de fraude. La cargaison, présentée comme étant des résidus miniers destinés à être traités au Canada, contient d'importantes quantités d'or dissimulées. Cette affaire fortement médiatisée qui a connu de nombreux épisodes judiciaires s'est soldée en 2024 par voie transactionnelle de 9 milliards de francs CFA versés par IAMGOLD Essakane au trésor public ainsi que l'abandon au profit de l'Etat Burkinabè de l'entièreté de la cargaison. Le premier traitement des résidus a permis à l'Etat d'engranger 3 milliards de francs CFA supplémentaires. Cette affaire met en évidence le rôle important des journalistes, des médias et des organisations de la société civile lorsqu'ils sont libres et agissent en toute indépendance. Le journaliste Ladji BAMA (aujourd'hui contraint à l'exil) dont le travail d'investigation journalistique a rendu possible ce dénouement, figure parmi les plus grands contributeurs au Fonds de soutien patriotique institué par le gouvernement pour soutenir l'effort de paix et de sécurité nationale. C'est ce que confirme le Secrétaire exécutif du Réseau national de lutte anti-corruption (RENLAC)

« C'est pour vous dire que si aujourd'hui, on parle de cette affaire de Charbon fin, c'est grâce à l'abnégation du Parquet, de certaines OSC et de certains journalistes tels que Yacouba Ladji BAMA qui avait même

reçu une mention spéciale du jury lors de l'édition 2021 du Prix de la lutte anti-corruption (PLAC) », a-t-il laissé entendre.

Les conséquences liées au défaut de débats publics, de libertés d'expression et de presse sont pour le moins dévastatrices pour l'union sacrée indispensable au succès des armes contre le terrorisme. La stratégie de communication dont un des axes majeurs repose sur le contrôle de l'information et de l'espace public semble être la réponse trouvée à la propagande terroriste. Mais à l'épreuve, n'est-elle pas, sans que les porteurs ne le veuillent, plutôt au service de l'hydre terroriste ?

Bibliographie

BAEZA Cecilia et, als, « L'invention de la contestation transnationale par les forums et sommets : la naissance d'un « espace public mondial », *Raisons politiques*, 2005/3, N°19, pp. 25-43.

BAZIÉ Nicolas, « IL n'y a pas de liberté dans un pays qui n'est pas libre », in LibreInfo du 21 octobre 2023
<https://libreinfo.net/burkina-liberte-filep-jean-emmanuel/> consulté en décembre 2024

BAZYOMO Emile Pierre, « Au royaume de la doxocratie : une approche épistémologique de l'opinion en contexte digital au Burkina Faso », in *Revue congolaise de Communication Lettres Arts et Sciences Sociales*, N°13, juillet-décembre 2022, pp 149-167.

DJINGAREY Seyni, 2021. *Défis des médias au Burkina Faso, Mali et Niger, avec un accent particulier sur la couverture et l'information sur le terrorisme au Sahel*, International Media Support, Rapport de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe

FORET Catherine, 2007. *Débat public et dynamique démocratique*, Millénaire 3, Lyon

GARCIN-MARROU Isabelle, 2001. *Terrorisme, médias et démocratie*, Presses Universitaire de Lyon, Lyon

GUILLOU Bénoît, « L'engagement à l'heure du haut débit », in *Revue Projets*, N° 371, 2008, pp 2- 3

HABERMAS Jürgen, 1978. *L'espace public. Archéologique de la publicité comme dimension constitutive de la sociale bourgeoise*, Payot, Paris

MATHIEN Michel, « Le journalisme de communication : critique d'un paradigme spéculatif de la représentation du journalisme professionnel », in *Quadermi*, N°45, 2001, pp 105-135.

NACANABO Haadiyatou, « Dénouement de l'affaire « charbon fin » : le RENLAC affirme sa déception » in *Sidwaya* du 1^{er} avril 2024, <https://www.sidwaya.info/denouement-de-l'affaire-charbon-fin-le-ren-lac-affirme-sa-deception/> consulté le 20 juin 2025

NOELLE-NEUMANN Elisabeth, 1993. *The spiral of silence: public opinion -our social skin*, University of Chicago Press, Chicago

OUEDRAOGO Amidou, 2024. *Analyse de la perception des téléspectateurs sur la rubrique les nouvelles du front de la RTB télévision*, rapport de fin de cycle de licence en communication et journalisme de l'Institut polytechnique Shalom, Ouagadougou, Burkina Faso